



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pédagogie

Question écrite n° 109968

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le bilan de l'étude de l'inspection générale de l'éducation nationale tendant à vérifier l'application dans toutes les classes de cours préparatoire, de l'apprentissage de la lecture (méthode syllabique) selon l'arrêté du 24 mars 2006. Ce bilan devait lui être remis au 3 octobre 2006.

Texte de la réponse

Le rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale (groupe de l'enseignement primaire) concernant « La mise en oeuvre de la politique éducative » et en particulier « L'application de la circulaire du 3 janvier 2006 et de l'arrêté du 24 mars 2006 sur l'apprentissage de la lecture au cycle des apprentissages fondamentaux » a été remis à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 2 novembre 2006. Il est en ligne sur le site : <http://media.education.gouv.fr/file/39/9/3399.pdf>.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109968

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11738

Réponse publiée le : 23 janvier 2007, page 852